

CONCOURS DE PRÉSENTATION ARTISTIQUE COMMUNAUTAIRE BLIZZCONLINE

REGLES OFFICIELLES

- 1. Éligibilité.** BLIZZARD ENTERTAINMENT, INC., UNE ENTREPRISE INSTALLÉE DANS LE DELAWARE, (« BLIZZARD ») EST LE SPONSOR DU CONCOURS DE PRÉSENTATION ARTISTIQUE COMMUNAUTAIRE (le « CONCOURS »). L'ÉLIGIBILITÉ À CE CONCOURS EST LIMITÉE AUX PERSONNES QUI S'INSCRIVENT AU CONCOURS ET QUI : (I) SONT AUTORISÉES À ACCÉDER À UN COMPTE BLIZZARD BATTLE.NET COMPLET EN RÉGLE, ENREGISTRÉ SUR LE SERVICE DE JEU EN LIGNE DE BLIZZARD EN LEUR NOM PROPRE ; (II) SONT RÉSIDENTES DES ÉTATS-UNIS, D'ARGENTINE, D'Australie, D'Autriche, DE BÉLARUSSIE, DE BELGIQUE, DU BÉLIZE, DE BOLIVIE, DE BULGARIE, DU CHILI, DU CANADA, DE CROATIE, DU DANEMARK, D'ÉQUATEUR, D'ÉGYPTE, DU SALVADOR, D'ESTONIE, DE FRANCE, DE FINLANDE, D'ALLEMAGNE, DE GRÈCE, DU GUATEMALA, DU HONDURAS, DE HONG KONG, DE HONGRIE, D'INDONÉSIE, D'ISLANDE, D'IRLANDE, D'ISRAËL, D'ITALIE, DE JAMAÏQUE, DU JAPON, DU KAZAKHSTAN, DE LETTONIE, DE LITHUANIE, DU LUXEMBOURG, DE MACAO, DE MALAISIE, DU MEXIQUE, DU NICARAGUA, DE NORVÈGE, DU PÉROU, DES PHILIPPINES, DE POLOGNE, DU PORTUGAL, DE PORTO RICO, DE ROUMANIE, DE RUSSIE, DE SERBIE, DE SINGAPOUR, DE SLOVAQUIE, SLOVÉNIE, D'AFRIQUE DU SUD, DE CORÉE DU SUD, D'ESPAGNE, DE L'ÉTAT DU QATAR, DE SUÈDE, DE SUISSE, DE TAIWAN, DE THAÏLANDE, DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, DES PAYS-BAS, DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, D'UKRAINE, DU ROYAUME-UNI, DE TRINITÉ-ET-TOBAGO, DE TUNISIE, DE TURQUIE, DU VENEZUELA ET DU VIETNAM ; ET (III) ONT ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE LE 21 SEPTEMBRE 2020, OU, SI ELLES N'ONT PAS ATTEINT L'ÂGE LÉGAL DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE LE 21 SEPTEMBRE 2020, SONT EN MESURE DE SOUMETTRE UN DOCUMENT SIGNÉ STIPULANT QU'UN PARENT OU TUTEUR A LU, COMPRIS ET ACCEPTE LES RÈGLES DU CONCOURS AVEC LEUR PARTICIPATION, ET QUE CET ACCORD CONSTITUE UNE ACCEPTATION DES RÈGLES DE CE CONCOURS AU NOM DE LEUR PARENT, TUTEUR ET EN LEUR NOM PROPRE, ET QU'ILS ONT ATTEINT (a) L'ÂGE DE 13 ANS ET SONT RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, OU D'UN PAYS MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE (AUTRE QUE L'ESPAGNE ET/OU LE ROYAUME-UNI) ; (b) L'ÂGE DE 14 ANS ET RÉSIDE EN ESPAGNE, AU ROYAUME-UNI OU EN RUSSIE, OU (c) L'ÂGE DE 15 ANS ET RÉSIDE EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE, (V) ET QUI NE SONT PAS RÉSIDENTES DES ÉTATS DU DAKOTA DU NORD, DU VERMONT, DU CONNECTICUT, OU DU MARYLAND AUX ÉTATS-UNIS, LA PROVINCE DE QUÉBEC, AU CANADA, OU SONT RÉSIDENTES DE L'ÉTAT AUSTRALIEN DU QUEENSLAND OU DU TERRITOIRE DE LA CAPITALE AUSTRALIENNE (« PARTICIPANTS »). SI VOUS NE RÉSIDEZ PAS DANS CES RÉGIONS ET/OU NE RÉPONDEZ PAS AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ CITÉS PRÉCÉDEMMENT, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE REMPORTER UN PRIX. Pour avoir le droit de remporter un prix, les participations doivent être complétées et reçues par Blizzard au format indiqué ci-dessous. Limite d'une seule participation au Concours par Participant. Les administrateurs, cadres et employés du Sponsor, sa société mère ainsi que toutes sociétés affiliées, filiales, représentants, conseillers professionnels, agences de publicité respectifs et tous membres de leurs familles proches, ne sont pas éligibles pour remporter des prix. L'ensemble des lois et réglementations fédérales, d'état et locales s'applique. Aucun frais n'est requis pour participer ou gagner. L'offre est nulle si interdite. En cas de litige, la participation sera considérée comme ayant été envoyée par le titulaire de l'adresse électronique utilisée pour s'inscrire au Concours.
- 2. Clause de non-responsabilité.** Blizzard, tous les sponsors participants, ainsi que leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, administrateurs, cadres, conseillers professionnels, employés et agences respectifs ne pourront être tenus responsables en cas de : (a) transmissions ou inscriptions retardées, perdues, mal acheminées, déformées ou endommagées ; (b) dysfonctionnement ou défaillances téléphoniques, électroniques, matériels, logiciels, de réseau, d'Internet ou de tout ordinateur ou de toute communication ; (c) toute perturbation du Concours, toute

blesseure, perte ou tout dommage causés par des événements indépendants de la volonté de Blizzard ; ou (d) toute erreur d'impression ou typographique contenue dans tous les matériels associés au Concours.

3. Durée du Concours. Les inscriptions au Concours (voir ci-dessous) commenceront à 10 h, heure d'été du Pacifique, le 21 septembre 2020, et les participations seront acceptées jusqu'à 23 h 59 heure du Pacifique le 4 janvier 2021 (la « Date limite »).

4. Comment participer. Pour participer, un participant qualifié devra compléter le formulaire d'inscription et ensuite, soumettre une œuvre d'art originale pouvant comporter des esquisses, des peintures, des sculptures, des images 3D, etc., qui présentera les « 30 ans de Blizzard » comme thème principal de l'œuvre (le « Thème ») à : https://blizzard.qualtrics.com/jfe/form/SV_40ic7lnWCsboBuJ. L'œuvre que vous soumettez doit être le fruit de votre travail et ne peut pas comprendre, en partie ou en totalité, une œuvre créée précédemment (c.-à-d. un montage photoshop d'une image existante, etc.). Chaque œuvre devra être au format JPEG et ne pas excéder 5Mo pour être prise en compte au Concours.

5. Jugement. Le gagnant du Concours sera désigné après la date limite de soumission. Les gagnants seront choisis par Blizzard à sa seule discrétion en fonction des participants qui ont fait le plus preuve d'originalité, de créativité et d'authenticité dans leur œuvre et qui témoignent de la meilleure qualité et du meilleur degré d'exécution pour communiquer sur le Thème. La décision de Blizzard est définitive. Blizzard informera les gagnants du concours par e-mail, le 18 février 2021 au plus tard. Pour demander leur prix, les gagnants devront suivre les instructions figurant dans leur notification. Le nom des gagnants sera communiqué lors de la Présentation communautaire qui sera diffusée dans le cadre de « l'émission BlizzOnline » qui aura lieu le 19 et le 20 février 2021, à l'entière discrétion de Blizzard. Blizzard a l'intention d'intégrer les présentations des Gagnants dans la galerie d'art virtuelle de BlizzOnline, mais aussi de montrer les présentations des Gagnants dans la Galerie d'art du prochain événement BlizzCon.

6. Prix.

a. Gagnant de la Première place. Un (1) participant qualifié sera choisi par Blizzard comme étant le « Gagnant de la Première place » et recevra un lot de prix contenant : (i) 4 000,00 \$ USD ; et (ii) un (1) billet pour le prochain événement BlizzCon live organisé par Blizzard, d'une valeur commerciale d'environ 229,00 \$ USD (voir la Section 6d(i) ci-dessous pour les limitations à ce prix sous forme de billet BlizzCon).

b. Gagnant de la Deuxième place. Un (1) participant qualifié sera choisi par Blizzard comme étant le « Gagnant de la Deuxième place » et recevra un lot de prix contenant : (i) 2 000,00\$ USD ; et (ii) un (1) billet pour le prochain événement BlizzCon live organisé par Blizzard, d'une valeur commerciale d'environ 229,00 \$ USD (voir la Section 6d(i) ci-dessous pour les limitations à ce prix sous forme de billet BlizzCon).

c. Gagnant de la Troisième place. Un (1) participant qualifié sera choisi par Blizzard comme étant le « Gagnant de la Troisième place » et recevra un lot de prix contenant : (i) 1 000,00 \$ USD ; et (ii) un (1) billet pour le prochain événement BlizzCon live organisé par Blizzard, d'une valeur commerciale d'environ 229,00 \$ USD (voir la Section 6d(i) ci-dessous pour les limitations à ce prix sous forme de billet BlizzCon).

d. Détails des prix

(i) Limitations des prix sous forme de billet BlizzCon : Les Participants comprennent et acceptent que dans l'éventualité où les Gagnants du Concours, qui dans le cadre de leur lot de prix devaient recevoir un billet pour le prochain BlizzCon, recevront à la place 229,99 \$ USD au plus tard le 31 décembre 2022, si Blizzard n'organise pas d'événement BlizzCon au plus tard le 22 novembre 2022.

(ii) Détails généraux sur les prix. BLIZZARD PRÉLÈVERA SUR LES PRIX TOUS LES IMPÔTS QUE BLIZZARD EST TENU DE PRÉLEVER PAR LE PAYS DE RÉSIDENCE DU GAGNANT, LES ÉTATS-

UNIS ET/OU L'ÉTAT DE CALIFORNIE. TOUTES LES AUTRES TAXES FÉDÉRALES, D'ÉTAT ET LOCALES LIÉES À L'ACCEPTATION OU À L'UTILISATION D'UN PRIX SONT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DU GAGNANT. Tous les prix seront attribués. Les gagnants doivent signer une déclaration sous serment d'admissibilité avant de pouvoir recevoir leur(s) prix. Les prix retournés comme étant non livrables ou non réclamés dans les quinze (15) jours suivant l'envoi de la notification seront confisqués et attribués à un autre gagnant. Les prix ne sont pas cessibles. Aucun remplacement ni échange (y compris contre de l'argent) de prix n'est autorisé ; toutefois Blizzard se réserve le droit de remplacer tout ou partie d'un prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure. Dans la limite d'un prix par foyer ou par adresse. Les prix en argent seront payés par virement direct sur un compte indiqué à Blizzard par le gagnant du prix. Tous les prix sont attribués « EN L'ÉTAT » et SANS AUCUNE GARANTIE expresse ou implicite, (y compris notamment toute garantie implicite de qualité marchande ou d'utilité à des fins particulières).

- 7. Utilisation des participations par Blizzard.** Vous convenez par la présente qu'en contrepartie de l'autorisation qui vous est faite de participer au Concours, vous accordez ici à Blizzard une licence perpétuelle, non exclusive, internationale, ainsi que le droit d'utiliser le matériel de participation que vous soumettez à Blizzard en lien avec le Concours (collectivement « Matériaux de participation »). Les matériaux de participation ne seront pas retournés aux participants. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, vous reconnaissez que Blizzard aura le droit d'utiliser, de modifier, de reproduire, de publier, d'exécuter, d'afficher, de distribuer, de réaliser des œuvres dérivées et d'exploiter d'une autre manière, commerciale et non commerciale les Matériaux de participation, à perpétuité et partout sur la planète, sous n'importe quelle forme ou média connu ou à venir, sans indemnisation distincte au Participant ou à toute autre personne ou entité. Vous vous engagez à prendre, aux frais de Blizzard, toute autre action, (incluant, sans s'y limiter l'exécution d'affidavits) raisonnablement demandée par Blizzard pour parfaire ou confirmer les droits de Blizzard, tels que définis dans ce paragraphe 7.
- 8. Œuvre originale de l'auteur.** Par la présente, vous confirmez et nous déclarez que (a) vous possédez tous les droits des Matériaux de participation que vous soumettez ; et (b) tous ces Matériaux de participation sont des œuvres originales d'auteur vous appartenant et qu'elles n'ont pas été copiées, en partie ou en totalité, à partir d'une autre œuvre et qu'elles ne portent atteinte d'aucune manière à des droits d'auteurs, une marque commerciale ou d'autres droits de propriété d'une quelconque personne physique ou morale.
- 9. Collecte des données.** Les matériaux de Participation comprennent un questionnaire demandant le nom, l'adresse e-mail, BattleTag, le pays, et le cas échéant le pays de résidence du Participant. En participant au Concours, vous acceptez que Blizzard utilise ces informations pour vous informer des postes ouverts avec Blizzard et pour associer votre nom avec votre candidature dans les matériels promotionnels pour le Concours si vous êtes désigné comme gagnant. Comme indiqué précédemment, le Concours n'est pas ouvert/e à quiconque n'a pas atteint l'âge de la majorité dans le pays de citoyenneté du Participant sans fournir à Blizzard une dérogation d'un parent ou d'un tuteur (comme stipulé dans la Section 1 ci-dessus). Dans l'éventualité où Blizzard aurait connaissance qu'un Participant n'ayant pas atteint l'âge de la majorité dans son pays de citoyenneté n'a pas fourni de dérogation d'un parent ou tuteur pour participer, Blizzard supprimera, effacera ou détruira toutes les informations personnelles identifiables qui sont obtenues à partir des Matériaux de participation. Dans l'éventualité où vous avez la citoyenneté française, et/ou celle d'autres pays dont la citoyenneté est éligible à ce Concours, et conformément à la législation française en matière de collecte et de traitement des données, nous vous informons que les données sont collectées par Blizzard Entertainment, Inc et que les données collectées seront transférées aux États-Unis d'Amérique. Sur demande, nous vous donnerons accès à vos données personnelles. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la collecte des données sous certaines circonstances. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire à « The BlizzOnline Community Showcase Art Contest – Personal Data, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Vous pouvez également demander la suppression de vos données personnelles ; vous serez cependant disqualifié du Concours si vous effectuez cette demande avant l'annonce des gagnants et la remise des prix tel que prévu à l'Article 6 des présentes.

- 10. Communiqué général.** Pour être autorisé à participer au Concours, vous acceptez de décharger Blizzard et ses sociétés parentes, filiales et affiliées, ainsi que chacun de leurs cadres, administrateurs, employés et autres représentants respectifs (les « Parties libérées ») de toute responsabilité quelle qu'elle soit, et de renoncer à toute cause de poursuite, liée à des plaintes, coûts, blessures, pertes ou préjudices quels qu'ils soient résultant de ou liés à leur participation au Concours ou à la fourniture, la fourniture erronée, l'acceptation, la détention, l'utilisation ou l'impossibilité d'utiliser tout prix (y compris, sans s'y limiter, les plaintes, coûts, blessures, pertes et préjudices liés à des blessures personnelles, un décès, des dommages ou la destruction de biens, les droits à la publicité ou à la confidentialité, la diffamation ou la fausse présentation, qu'elles soient intentionnelles ou non), que ce soit en vertu d'une théorie contractuelle, délictueuse (y compris la négligence), d'une garantie ou d'une autre théorie.
- 11. Affidavit et quittance.** Comme condition d'attribution de tout prix, les gagnants devront signer et remettre à Blizzard une déclaration d'admissibilité signée, qui comprend une acceptation du présent règlement officiel et une décharge de responsabilité.
- 12. Liste des gagnants ; demande de règlement.** Pour une copie de la liste des gagnants, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse format 11x22 après le 28 février 2021 et avant le 31 août 2021, à Blizzard à l'adresse suivante : « The BlizzOnline Community Showcase Art Contest - Winners List, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Pour obtenir une copie de ces règles, envoyez une enveloppe format 11x22 timbrée à votre adresse à Blizzard à l'adresse suivante : « The BlizzOnline Community Showcase Art Contest - Rules Request, » c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612. Les résidents de WA et VT peuvent s'abstenir de joindre les frais de retour.
- 13. Avis de droits d'auteur.** Le Concours ainsi que tous matériels y afférents sont protégés par des droits d'auteur © 2020 Blizzard Entertainment, Inc. Tous droits réservés.
- 14. Divers.** Le Concours ainsi que le présent Règlement Officiel seront régis et interprétés en vertu du droit des États-Unis. Les Participants conviennent d'être engagés par le Règlement officiel et par les décisions de Blizzard, qui sont définitives et exécutoires à tous égards. Blizzard se réserve le droit de modifier ces Règles officielles à tout moment, et à sa seule discrétion, et de suspendre ou d'annuler le Concours, ou la participation d'un Candidat, si des virus, des bogues, des interventions humaines non autorisées, mais aussi une interruption de service résultant, de manière directe ou indirecte d'une situation dangereuse échappant au contrôle raisonnable de Blizzard, y compris, mais sans s'y limiter (1) un cas de force majeure ; (2) un acte de guerre ; (3) une grève ou un conflit syndical ; (4) une maladie hautement infectieuse (ex. Le SRAS, la Légionellose, le Coronavirus, la grippe aviaire) ; (5) la réglementation gouvernementale ou les conseils (y compris les avertissements aux voyageurs), (6) les troubles civils ; (7) le terrorisme ou la menace de terrorisme ; (8) la réduction des services ou des installations de transport qui affecterait la capacité de Blizzard à organiser le Concours ; (9) une catastrophe, un incendie, un tremblement de terre, un ouragan ou un avertissement ; ou (10) toute autre cause raisonnablement indépendante du contrôle de Blizzard qui affecte la gestion ou la sécurité du Concours ou rend Blizzard incapable d'organiser le Concours comme prévu. Les Participants ne respectant pas le Règlement Officiel, trafiquant le fonctionnement du Concours ou agissant d'une manière qui s'avère préjudiciable ou injuste à l'égard du Sponsor, du Concours ou de tout autre participant (chaque cas étant déterminé par Blizzard) seront disqualifiés du Concours. Blizzard se réserve le droit d'exclure les personnes dont l'éligibilité est remise en question, ou ayant été disqualifiées ou n'étant pas éligibles au Concours. Si vous avez des questions sur ces Règles officielles ou sur le Concours, veuillez les envoyer par e-mail à BlizzOnlineArtContest@blizzard.com, ou envoyer les questions par courrier postal à « The BlizzOnline Community Showcase Art Contest », c/o Blizzard Entertainment, P.O. Box 18979, Irvine, CA 92612.
- 15. Concours Blizzard.** Le sponsor de ce Concours est Blizzard Entertainment, Inc.